

L'USMA dévoile la dernière version de son Livre blanc

Le nouveau Livre blanc de l'USMA, approuvé par le conseil syndical le 3 juillet 2020, a été remis le 8 septembre 2020 au Vice-président du Conseil d'Etat.

Le Livre blanc rassemble les idées qui sont au cœur de nos revendications et fondent nos actions depuis notre création en 1986 :



- **Un véritable statut de magistrat administratif**

- **Inscription de la juridiction administrative et du statut de magistrat administratif dans la Constitution ;**
- Création d'un **corps unique de magistrats administratifs**, de la première instance à la cassation, distinct des autres corps de magistrature, ;
- **Port de la robe et prestation de serment.**



- **Une revalorisation du métier de juge administratif**

- **Déroulement de carrière plus attractif et diversifié** (création de postes de président, accès aux fonctions de juge de cassation, élargissement des mobilités) ;
- **Rémunération** en rapport avec notre statut et notre charge de travail ;
- Développement du **plan de formation** et création d'une **école de la justice administrative.**



- **Une charge de travail raisonnable dans un contexte d'augmentation continue du contentieux et de complexification des dossiers**

- L'USMA continue d'utiliser **la norme comme point de repère** mais considère qu'elle ne suffit plus à protéger les magistrats ;
- Elle incite les collègues à **raisonner en temps de travail** et à **se doter d'un bouclier** afin de lutter contre le productivisme ;
- A cette fin, elle a établi un **plan de lutte contre une charge de travail devenue déraisonnable.**



- **Une justice administrative accessible et de qualité**
- **Pas de réduction du périmètre de la collégialité et de l'appel ;**
- **Maintien du rapporteur public ;**
- **Vigilance forte pour que la justice demeure rendue sereinement par des êtres humains et non des algorithmes, et que la vie privée des requérants ne soit pas exposée.**

Consultez et téléchargez le Livre blanc sur www.usma.fr

**Si vous partagez ces idées et souhaitez porter notre action collective :
Adhérez !**

